



CONSEIL DE
LA CULTURE
DU BAS-SAINT-LAURENT

Un réseau créateur

ÉTUDE SUR LA RELÈVE ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE

Rapport synthèse
Hiver 2009



LA RELÈVE ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE AU BAS-SAINT-LAURENT

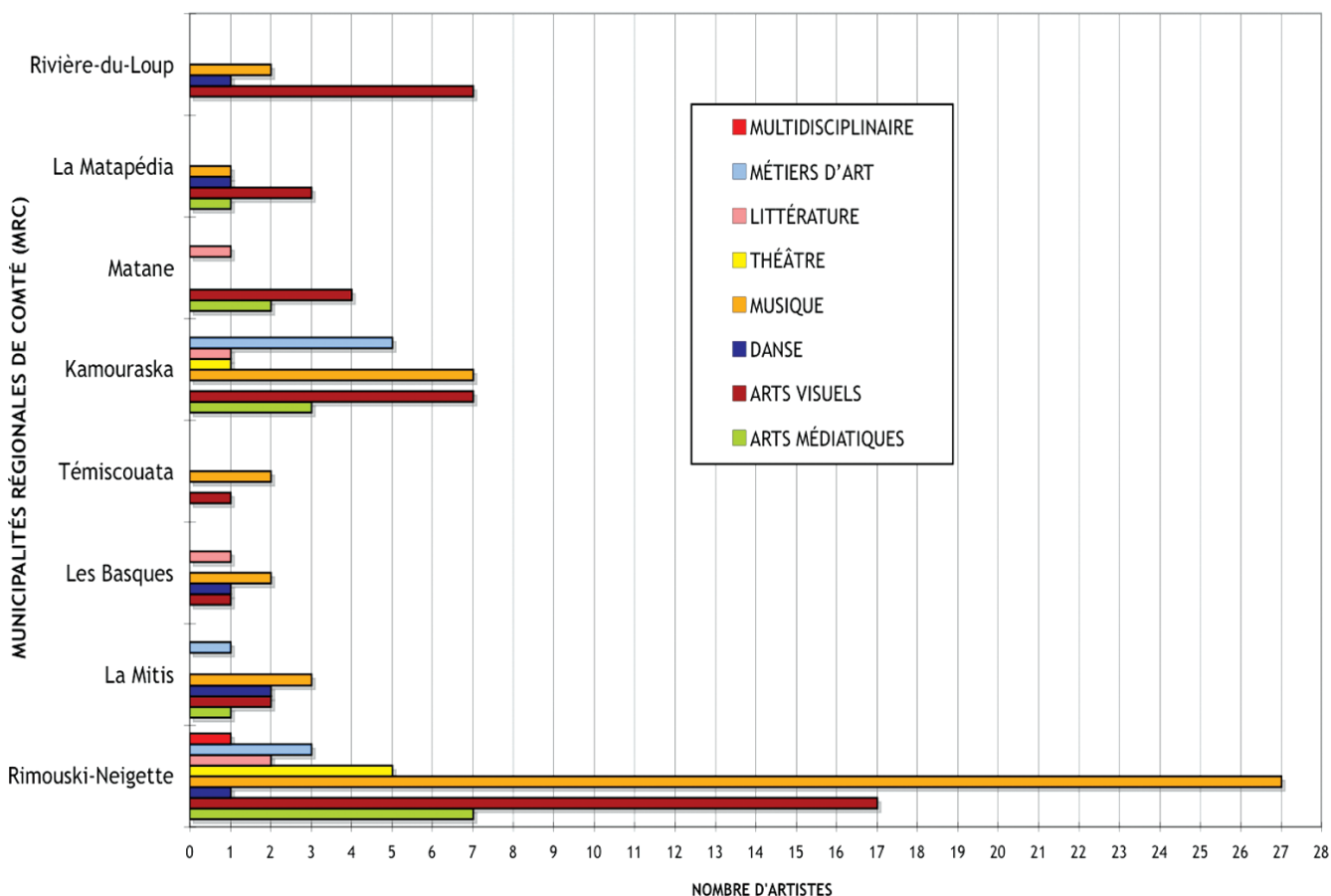
Depuis le début des années 2000, le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent s'intéresse au développement professionnel de la relève artistique sur son territoire. Il a soutenu la mise en place d'organismes et a obtenu du financement dans le cadre d'ententes spécifiques dédiées à la relève.

Qu'est-ce qu'un artiste professionnel de la relève ?

Il n'y a pas de consensus sur la définition. Afin de correspondre à la réalité démographique et à celle de la formation professionnelle de son milieu, le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent a ajouté une notion d'âge à la relève artistique professionnelle. Voici cette définition :

- A acquis sa formation professionnelle de base par lui-même ou grâce à un enseignement (ou les deux);
- Fait l'objet de constance et de continuité au niveau de sa démarche artistique et possède un dossier d'artiste;
- S'inscrit à l'intérieur d'un processus de reconnaissance par ses pairs;
- A créé et diffusé au moins une œuvre, pour son propre compte, dans un cadre professionnel et indépendant, autre que scolaire;
- Est âgé de 35 ans et moins;
- Pratique son art de façon professionnelle depuis 7 ans et moins.

Les 127 artistes professionnels de la relève répartis par secteurs de pratique et par MRC¹



¹ Données en date du 31 mars 2008

Qui sont ces artistes de la relève ?

Entre octobre 2007 et le 31 mars 2008, 127 artistes professionnels de la relève ont été répertoriés dans la région du Bas-Saint-Laurent. De ce nombre, 46 % sont des femmes (58) et 54 % sont des hommes (69). Ils sont âgés entre 21 et 35 ans, la moyenne d'âge étant de 29 ans.

Parmi les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, la MRC de Rimouski-Neigette regroupe le plus grand nombre d'artistes de la relève avec 49,6 % et la MRC de Kamouraska se situe au 2^e rang avec 18,9 %.

Tous les secteurs d'activités artistiques sont présents, mais la grande majorité des artistes de la relève oeuvrent en musique (34,6 %), en arts visuels (33,1 %) et en arts médiatiques (11 %).

LE SONDAGE

Pour mieux connaître la situation des artistes professionnels de la relève, le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent a élaboré un questionnaire. La cueillette de données s'est faite à l'hiver 2008 auprès de 124 personnes et 66 y ont répondu, soit 53,6 % de la population visée.

Au plan des disciplines artistiques et de la provenance territoriale, le pourcentage de répondants au sondage se compare avec la population initiale de la relève artistique. Pour les disciplines artistiques, il n'y a que les artistes en métiers d'art qui sont moins présents, passant de 7,1 % à 3 %.

En ce qui concerne les zones de territoire, la MRC de La Mitis est sous-représentée, passant de 7,1 % de la relève dénombrée à 3 % de répondants lors du sondage. Pour sa part, la MRC de Rimouski-Neigette est surreprésentée par le nombre élevé de répondants, ceux-ci passant de 49,6 % de la population totale de la relève à 56,1 % lors du sondage.

1. LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ARTISTES RÉPONDANTS

La formation

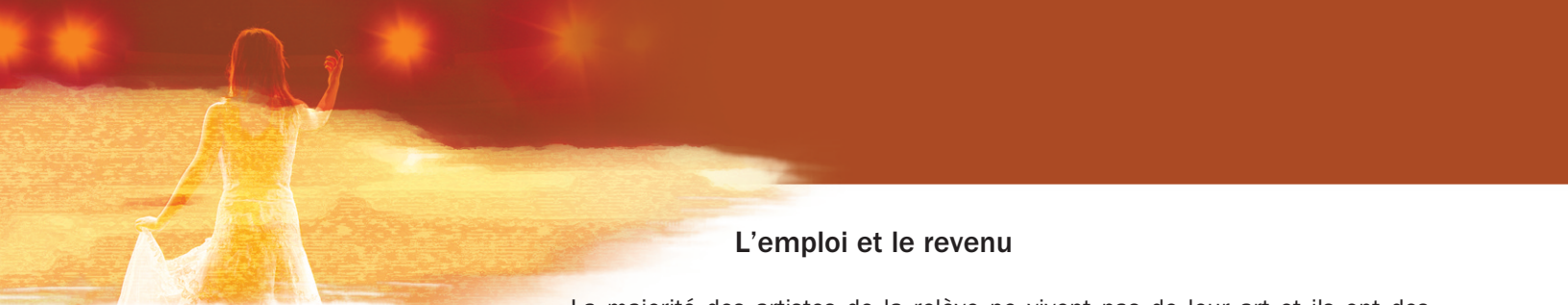
Le niveau de scolarité des artistes de la relève est très élevé comparativement à la population en général : 40 % ont un diplôme d'études collégiales et 58 % détiennent un diplôme universitaire.

La formation en arts prédomine, avec 61 % des répondants ayant obtenu leur diplôme le plus élevé dans leur domaine de pratique.

Les lieux d'études se situent à l'extérieur de la région du Bas-Saint-Laurent : seulement 40 % des répondants ont fait leurs études supérieures dans la région. Ce sont 68 % des artistes de la relève qui ont obtenu leur diplôme le plus élevé en art dans une autre région. Tous les détenteurs de baccalauréats dans un domaine artistique les ont obtenus dans une autre région.

**Il y a absence de programmes complets en arts à l'UQAR à l'exception du domaine de la littérature.
Le Conservatoire de musique situé à Rimouski offre aussi des études supérieures en musique.**





L'emploi et le revenu

La majorité des artistes de la relève ne vivent pas de leur art et ils ont des revenus de moins de 20 000 \$ par année. La plupart des répondants, soit 85 %, occupe un emploi, mais seulement 39 % travaillent dans leur domaine artistique.

Plus du tiers (38 %) des répondants cumulent à la fois un emploi dans un autre secteur d'activités et leur pratique artistique. Seulement 30 % des répondants ont des revenus qui proviennent à plus de 75 % de leur pratique artistique et 58 % en retirent moins de 25 %.

En fait, 54,5 % des répondants gagnent moins de 20 000 \$ par an et près de 41 % vivent sous le seuil de la pauvreté avec des revenus de moins de 15 000 \$.

Pour fins de comparaison, d'après les données du gouvernement québécois, en 2001, au Québec, 44,4 % de l'ensemble des artistes avaient moins de 20 000 \$ de revenus².

La majorité des répondants, soit 72,7 % ont donc des revenus de moins de 25 000 \$ par année en 2007.

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, le revenu moyen des Québécois était de 32 387 \$ en 2007 et il était de 27 118 \$ au Bas-Saint-Laurent.

2.

LE DÉROULEMENT DE LA CARRIÈRE DES ARTISTES DE LA RELÈVE

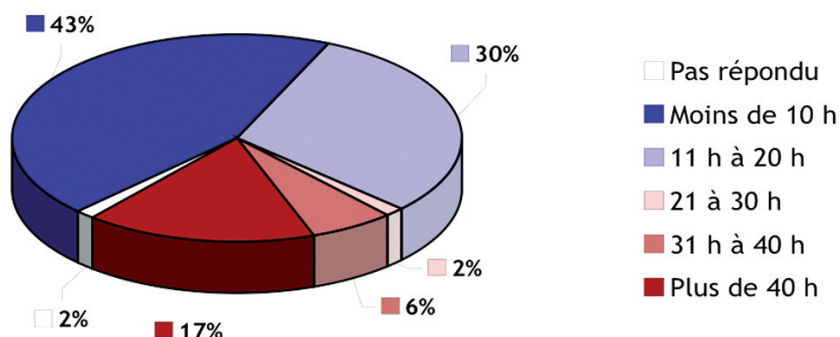
La pratique artistique

La grande majorité, soit 82 %, possède un dossier d'artistes. Pour l'élaborer, 29 % d'entre eux ont suivi une formation donnée par le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent; ces formations ont été offertes dans plusieurs MRC entre 2002 et 2007.

Les programmes gouvernementaux de soutien aux artistes sont peu connus pour 61 % des répondants. Cependant, 67 % déclarent avoir déjà fait une demande de bourse, soit au CALQ ou au CAC avec comme résultat une réponse positive pour 33 % d'entre eux. Pour la grande majorité (18/22), la bourse a été octroyée dans le cadre de l'entente spécifique régionale portant sur la valorisation et le renforcement de la relève artistique professionnelle du Bas-Saint-Laurent.

Le temps consacré à la pratique est insatisfaisant pour 71 % des répondants. Les 27 % qui se disent satisfaits du temps consacré à leur pratique sont ceux qui réussissent à vivre de leur art.

Le nombre d'heures par semaine consacrées à la pratique artistique
par les répondants



² Gouvernement du Québec, Pour mieux vivre de l'art Plan d'action pour l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes, 2004, p. 11

L'insertion dans des réseaux artistiques et culturels est peu répandue. Seulement 23 % des répondants sont membres d'associations nationales dans leur secteur de pratique et 36 % sont membres d'une association ou d'un organisme au Bas-Saint-Laurent. Un bon nombre, soit 36 %, disent n'être membres d'aucun collectif, organisme, centre d'artistes ou association professionnelle.

La diffusion

Les lieux sont-ils suffisants, accessibles, de qualité et sont-ils suffisamment équipés ? Les réponses sont partagées; cela dépend du domaine de pratique et des zones de territoire. Selon le sondage, 94 % des répondants ont déjà diffusé leurs œuvres dans des lieux de diffusion reconnus.

En **arts médiatiques**, les lieux sont jugés insuffisants dans l'ensemble du territoire par 66 % des répondants. Ceux qui existent sont accessibles, de qualité. La majorité indique qu'ils sont aussi bien équipés, sauf dans les MRC de Kamouraska et de Matane.

En **arts de la scène**, les lieux sont considérés comme suffisants dans l'ensemble du territoire, accessibles, avec une grande satisfaction dans les MRC de Kamouraska (83 %) et de Rimouski-Neigette (59 %). Ils sont jugés de qualité pour 76 % des répondants. Une majorité de 71 % trouve qu'ils sont bien équipés, sauf dans la MRC de Kamouraska avec 67 % d'insatisfaits.

En **arts visuels**, 75 % des répondants estiment que les lieux sont insuffisants, notamment dans la MRC de Rimouski-Neigette. Les lieux existants sont jugés accessibles et de qualité par une majorité de 67 % de répondants. Les artistes en arts visuels des MRC de Kamouraska et de Rimouski-Neigette expriment leur insatisfaction quant à la qualité des lieux de diffusion et ceux de Rimouski-Neigette trouvent que ces lieux sont peu accessibles.

L'insatisfaction prédomine aussi quant aux équipements mis à la disposition des artistes en arts visuels pour 54 % des répondants; cette insatisfaction s'exprime dans les MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup pour 100 % des répondants et à 50 % dans Rimouski-Neigette.

En résumé, pour les répondants, les lieux de diffusion dans la région sont insuffisants en arts médiatiques et en arts visuels. Les lieux de diffusion dans tous les domaines sont considérés comme étant mal équipés dans la MRC de Kamouraska. Les artistes de la relève en arts visuels de la MRC de Rimouski-Neigette sont totalement insatisfaits des lieux de diffusion qui leur sont proposés tant au plan du nombre, de l'accessibilité, de leur qualité et de leur équipement.



LES BESOINS EXPRIMÉS

En perfectionnement et développement professionnel

Intérêt marqué pour étudier à l'UQAR

Si l'UQAR offrait des programmes en art, 64 % des répondants poursuivraient des études dans leur domaine. Les domaines des arts visuels (15 artistes), de la musique (10 artistes) et des arts médiatiques (9 artistes) sont les plus en demande pour des études supérieures à l'UQAR.

Le perfectionnement est déjà à l'ordre du jour

Ce sont 76 % des répondants qui ont déjà participé à des sessions de perfectionnement. La majorité, soit 72 %, ont bénéficié des formations offertes par le *Service de développement professionnel du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent*.

Les besoins en perfectionnement sont toujours présents

Une forte majorité des répondants, soit 76 % ont l'intention de poursuivre des démarches de perfectionnement. Ces besoins sont liés aux pratiques artistiques, à la gestion de carrière et à l'informatique.

Le *Service de développement professionnel du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent* est très apprécié des artistes de la relève et ils espèrent qu'il sera encore mieux valorisé et qu'il continuera d'offrir des sessions de formation diversifiées.

En diffusion

Les besoins varient selon les domaines artistiques.

En arts de la scène : baisse des coûts de location des salles bien équipées pour les groupes locaux.

En arts visuels : augmentation du nombre de lieux mieux équipés, surtout dans les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et de Rimouski-Neigette.

En métiers d'art : mise en place de lieux de diffusion spécialisés.

En production

La grande majorité des répondants, soit 77 %, indiquent avoir besoin d'équipements spécialisés dans leur pratique. Ils sont dépendants, pour 78,4 %, de la disponibilité des équipements existants dans la région. Selon le domaine de pratique, 66,7 % des répondants possèdent en partie leurs équipements et 21,5 % possèdent les équipements requis pour leur pratique artistique.

L'accès aux équipements spécialisés diffère selon le lieu de résidence; ainsi les musiciens de la MRC de Kamouraska disent avoir difficilement accès aux équipements spécialisés de même que les artistes en arts visuels de la MRC de Rivière-du-Loup.

En arts visuels, le fait qu'il y ait **peu de résidences de production** dans la région, oblige les artistes à aller dans d'autres régions pour avoir accès aux services techniques liés aux équipements spécialisés.

Le sondage a révélé l'existence de deux catégories d'artistes de la relève dans la région.

Une première catégorie rassemble les artistes de la relève en processus de professionnalisation et dont le statut d'emploi/revenu semble précaire. L'autre catégorie regroupe environ le tiers des répondants et se caractérise par un meilleur ancrage dans leurs pratiques artistiques. Le tableau suivant résume cette situation.

Les artistes en processus de professionnalisation	Les artistes mieux ancrés dans leurs pratiques
63 % possèdent un dossier d'artistes depuis moins de 5 ans	37 % possèdent un dossier d'artiste depuis 5 ans et plus
61 % disent connaître un peu les programmes gouvernementaux de soutien aux artistes	30 % déclarent très bien connaître les programmes gouvernementaux de soutien aux artistes
	33 % ont déjà obtenu une bourse de création
38 % cumulent deux emplois (autre secteur d'activités en plus de leur pratique artistique)	39 % travaillent dans leur domaine de pratique
58 % retirent moins de 25 % de revenus de leur pratique	30 % ont des revenus liés à leur pratique de l'ordre de 75 % et plus
41 % ont des revenus de moins de 15 000 \$ par an	42 % ont des revenus annuels de plus de 20 000 \$ et pour la moitié, leurs revenus proviennent uniquement de leurs pratiques artistiques
71 % sont insatisfaits du temps consacré à leur pratique	27 % sont satisfaits du temps consacré à leur pratique
36 % ne sont membres d'aucune association ou organisation artistique	23 % sont membres d'une association nationale et 36 % sont membres d'une association ou d'un organisme situé dans le Bas-Saint-Laurent





CONSEIL DE LA CULTURE DU BAS-SAINT-LAURENT

Organisme sans but lucratif, le Conseil de la culture compte quelque 275 membres en provenance des huit MRC du Bas-Saint-Laurent.

Tous ont à cœur la vitalité culturelle de la région et reconnaissent le rôle du Conseil quant au développement de ce secteur d'activité.

Être membre du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, c'est faire partie d'un réseau fort et unique dans la région!

Visitez le Répertoire des membres sur le site Web du Conseil et découvrez la richesse culturelle de la région.

Le Conseil de la culture remercie ses partenaires qui ont rendu possible la réalisation de cette étude:



88, rue Saint-Germain Ouest C.P. 873
Rimouski (Québec) G5L 7C9

Tél. : 418 722-6246
Téléc. : 418 724-2216
info@crcbsl.org
www.crcbsl.org

Un réseau créateur

